



## **Déclaration liminaire**

### **CAPD du 11 février 2020**

Madame l'la-DASEN, nous sommes en colère !

#### **En colère à cause de Monsieur Dussopt**

Car la loi de transformation s'attaque directement à la fonction publique et à ses agent-es, elle attaque un acquis essentiel de la résistance, le paritarisme. Nous nous sommes déjà largement exprimés aujourd'hui et nous ne tenons pas à faire le deuil de la CAPD que nous allons vivre aujourd'hui car ce n'est pas pour nous que nous agissons mais bien dans l'intérêt de nos collègues, du service public et donc de l'école et de nos élèves. Avoir des enseignants sereins dans leurs classes, persuadés qu'il n'y a pas de sombres manœuvres pour promouvoir untel plutôt qu'un autre, affecter ce collègue plutôt que celle-ci : c'est un gage de sérénité dans l'exercice de ses fonctions. Aujourd'hui et à compter de cette année pour le mouvement nos collègues n'en auront plus la preuve. Et si vous en voulez la preuve, Madame l'Inspectrice d'Académie, une fois que vous nous aurez dévoilé le calendrier du mouvement nous aurons le plaisir de vous inviter à passer une soirée dans notre humble local syndical le soir des résultats du mouvement afin d'observer, d'entendre, de voir le désarroi qui animera nos collègues, vos enseignant-es. Et puisque rien ne vous en empêche, nous vous demandons de bien vouloir continuer de nous communiquer les documents préparatoires aux CAPD du mouvement inter et intra départemental. Nous vous demandons également d'ajouter au calendrier d'une prochaine CAPD la question de la circulaire départementale du mouvement et d'ajouter également celle des temps partiels, des disponibilités, des départs en stages CAPPEI... Tout ce qui a disparu du calendrier des prochaines réunions de la CAPD.

#### **En colère à cause de Monsieur Blanquer**

Car notre ministre de l'inconfiance qui ne représente que 99,9% de lui-même fait preuve de mépris et de mensonges. Des mensonges avec la fumeuse revalorisation par une loi de programmation étalée sur 17 ans. Le conseil d'état a vite relevé l'inconstitutionnalité de cet article de loi. Et le pire, le pire c'est que notre ministre est docteur en droit constitutionnel. Il ne pouvait donc l'ignorer, que cet engagement envers les enseignant-es ne valait rien. Au du moins du mépris.

#### **En colère contre Monsieur Delevoye et Cie**

Pour détruire un autre acquis de la résistance, notre système de retraite basé sur la solidarité intergénérationnelle, le gouvernement veut imposer un système par points. Logique individualiste et inégalitaire, économies sur le dos des salarié-es, capitalisation pour celles et ceux qui en ont les moyens (et vous faites sûrement partie des personnels qui reçoivent étrangement depuis quelques semaines sur leur boîte professionnelle des conseils pour prévoir une retraite complémentaire au mieux...). Celles et ceux qui en auront les moyens disions-nous, peut-être les DASEN et Recteurs qui ont vu leur prime pouvant atteindre 52 000 €. Comme vous les savez, les PE seront les grand-es perdant-es de cette histoire et particulièrement les femmes.

Mobilisé-es depuis le 5 décembre, nous vivons le rythme d'une série Télé au suspense insoutenable : De l'action, au moins un temps fort par semaine si ce n'est plus, des bonus de Noël, des disparitions tragiques avec Monsieur Delevoye, des pathétiques trahisons au pivot de l'intrigue, des soumissions assumés par des chiens de gardes du libéralisme mais bien sûr et surtout des héros et héroïne magnifiques, des révistes cheminot-es, des révistes de la ATP, de révistes de tout bord, du bord du rail au bords de l'opéra, des révistes enseignant-es qui chantent et dansent leur désaveu de ce gouvernement à la solde des puissants et des riches.

Peut-être les entendez-vous Mme l'Inspectrice d'Académie ? juste derrière ce bâtiment devant le lycée qui porte le nom d'une jeune femme de plusieurs centaines d'années qui bouta hors de la ville les bourgeois venus l'envahir.

Peut-être les entendez-vous cette chorale « à la hachette » d'enseignant-es et AESH qui dansent et chantent pour bouter loin de là les partisans d'un modèle individuel vide de sens et d'espoir pour nos enfants.

Ne nous égarons pas,

### **Nous sommes toujours en colère.**

Nous sommes en colère parce que suite au suicide de Christine Renon rien n'a bougé. Et aujourd'hui nous sommes réunis en CAPD pour évoquer l'accès à la liste d'aptitude de la direction d'école. Aucun écho, aucune réponse aux MAUX de sa lettre, à son appel. La même pression sur les collègues, les mêmes prescriptions pédagogiques qu'il s'agisse de l'avenir de l'école rurale et des RPI, de la prise en compte des élèves d'ULIS, des tout-petits scolarisés en ruralité, de l'organisation des RPI et de l'avenir des petites écoles et des chargé-es d'école qui constituent le socle d'un service public souvent bien trop délaissé loin des centres urbains de notre département contre la nécessaire augmentation des décharges de direction, du soutien hiérarchique et de la revalorisation : ces éléments ont été plébiscités par nos collègues lors de la dernière enquête nationale diligentée par le ministère.

Les contrôles aussi avec ces « descentes » dans les écoles pour lesquelles les résultats des évaluations CP ne serait pas bon, pas dans la norme. Vous avez gagné, l'an prochain les résultats seront meilleurs sur le papier mais pas dans la réalité.

### **Nous sommes en colère des rendez-vous manqués**

Nous continuons de demander le retrait de toutes les appréciations « à consolider » qui ne traduisent pas cette fameuse confiance dont tout le monde se targue. Nous continuons de dénoncer ce système d'avancement au mérite et réclamons un passage au rythme le plus rapide pour toutes et tous. Vous le savez et je crois Monsieur le ministre aussi, le déclassement salarial des personnels est plus que d'actualité. Et s'il fait souffrir les enseignants qui ne se sentent pas reconnus à leur juste valeur, il ne rend pas non plus notre métier attractif.

Mais nous ne nous trompons pas de colère.

Toutes les déclinaisons de ces politiques libérales ne sont pas départementales (ouf) mais bien pensées. Mais nous refusons cette désespérance, cause de rempli, d'individualisme, de concurrence, de rejet de l'autre. Nous l'opposons à la dignité, à la solidarité, à l'équité, à la justice sociale pour tracer ensemble le chemin vers une école plus juste dans une société plus juste.

Pour terminer, lors de la précédente CAPD, puis en audience, puis par courriel, nous vous avons alertés de la situation des stagiaires CAPPEI qui ont perdu leur poste. A ce jour, ils et elles n'ont toujours pas de réponse.